

Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 20 (1997)

Heft: 3

Artikel: Une nécropole celtique à Chiètres (Kerzers) FR

Autor: Ramseyer, Denis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nécropole celtique à Chiètres (Kerzers) FR

Denis Ramseyer



fig. 1
Chiètres, Vennerstrasse. Emplacement de la nécropole, au coeur de la zone en construction. Vue vers le sud.

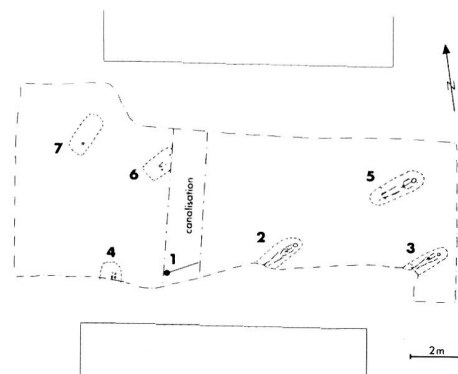
Kerzers, Vennerstrasse. Die Nekropole liegt mitten in der Bauzone. Blick gegen Süden.

Kerzers, Vennerstrasse. Situazione della necropoli al centro della zona di costruzione. Veduta da nord.

fig. 2
Plan de situation des sépultures à l'intérieur du chantier de construction.

Die Lage der Gräber innerhalb des Baugrundes.

Posizione delle tombe nel cantiere di costruzione.



La découverte, en automne 1995, d'une nécropole de La Tène ancienne le long de la Vennerstrasse à Chiètres, dans le district du Lac, fut inattendue, car jusqu'ici aucun vestige n'avait été signalé dans le secteur. C'est donc uniquement grâce à un contre-maître particulièrement attentif que le site put être sauvé¹.

Lorsque le premier squelette apparut dans une tranchée de canalisation (fig. 1), les travaux de construction des villas étaient déjà bien avancés. Le sauvetage qui suivit dut se faire dans un laps de temps très court; en dix jours, sept squelettes repérés entre les constructions furent dégagés, documentés et prélevés.

Le terrain présentait une forte pente naturelle et était composé d'un sédiment très sableux, facilitant de ce fait le dégagement des squelettes qui reposaient sur la pente, en aval d'un petit plateau surplombant le replat où se trouve aujourd'hui la route cantonale Morat-Kallnach. La nécropole fait face au Grand Marais.

repérés, un peu plus en amont. Un quatrième squelette a été localisé en aval du premier: deux tibias sectionnés et le contour de la fosse qui les renfermait, apparaissaient in situ sur la partie ouest du profil (fig. 2).

Comme la tranchée qui avait coupé le premier squelette avait été rebouchée entre-temps, on procéda à sa vidange pour récupérer les ossements et le mobilier qui pouvaient encore s'y trouver. Enfin, toute la parcelle restante, non encore touchée par les travaux de construction, soit une surface de de 17 x 6 m, fut explorée. Une mini pellerétré, amenée sur place, permit d'enlever rapidement près d'un mètre de limon et de sable stériles recouvrant les vestiges. L'ensemble de la surface susceptible de livrer d'autres sépultures fut ensuite dégagée à la main, au racloir et à la truelle. C'est ainsi que trois tombes supplémentaires purent être localisées et fouillées dans de bonnes conditions (fig. 2).

Description des tombes

Tombe 1

Eventrée par la pelle mécanique, cette sépulture n'a livré que quelques os épars très fragmentés, rassemblés en vrac pour l'analyse anthropologique². D'après les informations recueillies par les ouvriers du chantier, le squelette se trouvait à environ

1,4 m de profondeur. Le mobilier archéologique attribué à cette tombe se compose d'un fragment d'un large bracelet creux en tôle de bronze non décoré ainsi que d'un bracelet en méandres à tige filiforme, en bronze également (fig. 3).

Quant à l'analyse anthropologique des restes osseux, elle indique qu'il s'agit d'une femme âgée de 30 ans environ, mesurant 158 cm.

Tombe 2 (fig. 4)

La deuxième sépulture a été repérée un peu plus haut, dans le profil d'excavation de la villa. Par chance, seuls les pieds avaient été touchés par les travaux et la tombe était encore en place un peu plus au nord. En procédant à un décapage ho-

La fouille de sauvetage

Lors du nettoyage de la coupe stratigraphique aménagée par l'excavation ouverte à proximité du premier squelette signalé (profil sud de la zone archéologique), deux autres squelettes, encore en place, ont été

horizontal, nous avons pu distinguer, au niveau d'apparition de la calotte crânienne, le contour d'une fosse subrectangulaire de 200 x 70 cm, orientée NE/SW, dans laquelle le défunt avait été allongé en position de décubitus dorsal. La main droite reposait sur le bassin, le bras gauche était allongé le long du corps et la tête légèrement tournée vers la gauche.

Le mobilier archéologique comprend trois fragments d'une grande fibule en fer, à pied à bouton terminal biconique (fig. 5), qui se trouvaient sur le haut du corps du squelette. Cassée et dispersée dans le sable par les rongeurs dont on a pu suivre les galeries souterraines, la fibule devait être placée à l'origine sur l'épaule ou sur la poitrine du défunt.

Ce squelette appartient à un homme âgé de 30 à 35 ans, d'une taille de 169 cm.

Tombe 3 (fig. 6)

Située sur la partie la plus haute du talus, en limite Est de la parcelle, la sépulture a été repérée en stratigraphie au niveau des tibias. Comme pour la tombe 2, les pieds et l'extrémité de la fosse avaient été détruits peu avant notre intervention. Néanmoins, une fosse subrectangulaire en pleine terre, de 55 cm de largeur, était parfaitement visible, dans la zone non touchée par la pelle mécanique. Les sédiments entourant le squelette, autrement dit le remplissage de la fosse, avaient une coloration plus foncée que ceux du sol naturel environnant. De plus, ces sédiments étaient plus meubles et plus légers à l'intérieur de la cavité, par ailleurs délimitée par des petits galets qui avaient glissé à l'intérieur de la fosse lors de son aménagement.

Le squelette, orienté NE/SW, reposait en position de décubitus dorsal, main droite posée sur le bassin, bras gauche allongé le long du corps et tête tournée sur le côté gauche.

Le mobilier archéologique est constitué de trois objets de parures. Le premier, un fragment d'anneau de cheville tubulaire en bronze (fig. 7,1), orné de groupe de côtes obliques et opposées, contenait encore un noyau en bois de clématite (*cllematis vitalba*) bien conservé³ (fig. 8). On peut penser que ce noyau a servi de support à la fois souple et rigide pour enrouler et plaquer la feuille de bronze. Par la suite, la fouille minutieuse de la sépulture, intacte à partir du niveau des tibias, a permis de mettre au jour quelques minuscules fragments du même anneau à 10 cm sur le côté de la jambe droite. Par ailleurs, le tibia droit montrait une coloration verdâtre bien caractéristique, précisant l'emplacement exact de la parure, au moment de l'inhumation.

fig. 3
Bracelets en bronze de la tombe 1.
Ech. 1:2.
Grab 1. Armringe aus Bronze.
Tomba 1. Braccialetti di bronzo.

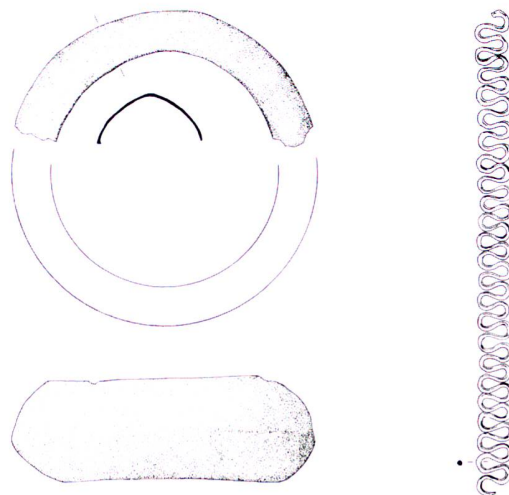


fig. 4
Tombe 2. Homme de 25 ans environ. Taille 171 cm.
Grab 2: Mann, etwa 25jährig.
Tomba 2 con scheletro di un uomo di ca. 25 anni.

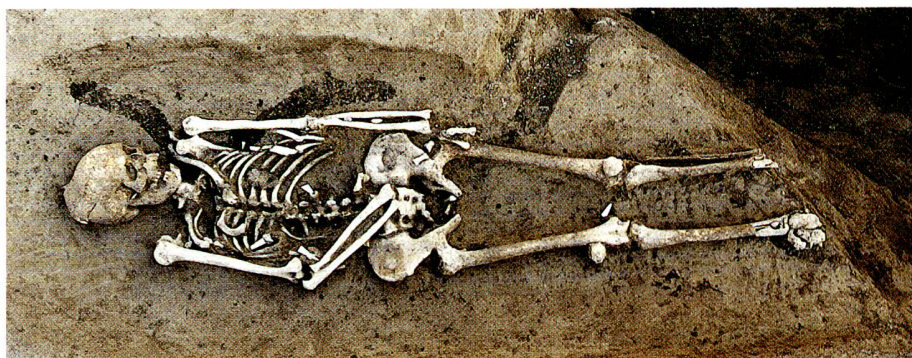
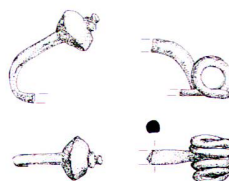


fig. 5
Fibule en fer de la tombe 2.
Ech. 1:2.
Grab 2. Eisenfibel.
Tomba 2. Fibula di ferro.



La deuxième parure, un bracelet fragmenté en méandres en fil de bronze (fig. 7,2) était placé autour du radius-cubitus du bras droit, et la troisième, un bracelet à nodosités en fer (fig. 7,3), était également placé à la hauteur du poignet droit. Bien que fragmenté, l'objet était encore recouvert d'un reste de tissu appartenant probablement au vêtement que portait le défunt lors de sa mise en terre. Cette tombe est celle d'un enfant de 12 ans environ, la taille atteignait 142 cm.

Tombe 4

Le corps inhumé avec la tête au SSW/NNE, n'était conservé qu'au niveau des membres inférieurs. Les 9/10e du

squelette avaient été détruits lors de l'excavation de la villa et les débris provenant de cette destruction n'ont pu être localisés, ce qui ne permit pas de tenter un éventuel tamisage. Malgré la faible quantité de restes osseux retrouvés, quelques observations intéressantes ont toutefois pu être retenues: la présence d'une fosse subrectangulaire d'environ 80 cm de largeur, la profondeur des tibias par rapport au niveau du sol actuel (1,4 m) et la position de la fosse par rapport aux trois premières dégagées montrent que le squelette fait bien partie de la même nécropole. Nous ne saurons en revanche jamais si la tombe contenait ou non du mobilier, car aucun objet n'a été découvert.

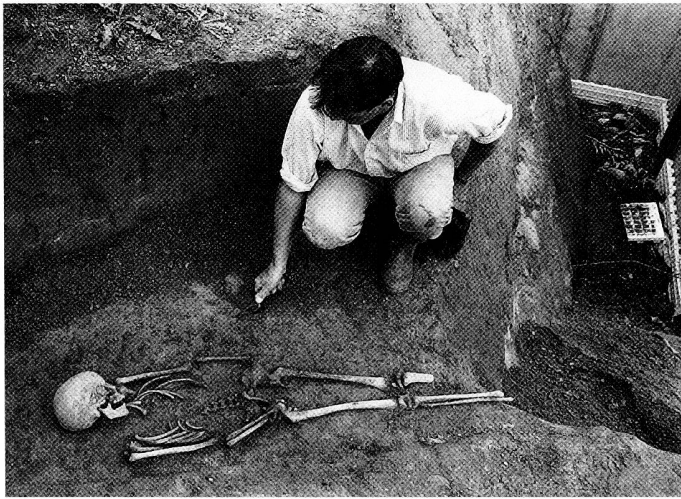


fig. 6
Tombe 3 en cours de fouille.
Squelette d'enfant de 10 à 12 ans.
Taille 141 cm.
Grab 3 während der Ausgrabung.
Skelett eines 10-12jährigen
Kindes.
Tomba 3 in corso di scavo
con scheletro di un bambino
di 10-12 anni.

fig. 8
Tombe 3. Détail du noyau en bois
(clématite) conservé à l'intérieur de
l'anneau.
Grab 3. Detail eines hohlen
Bronzeringes mit Resten des Holz-
kernes im Innern.
Tomba 3. Dettaglio dell'anima
di legno conservata all'interno
dell'anello di lamina.

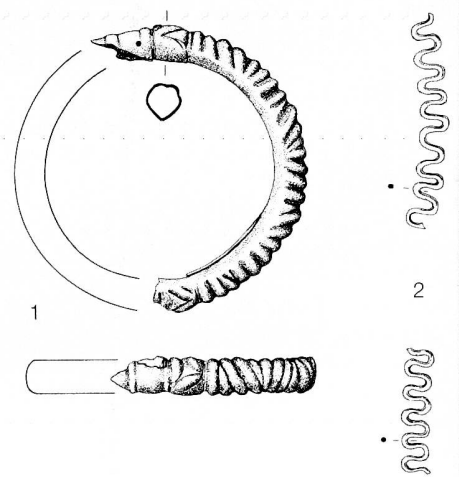


fig. 7
Tombe 3. 1: Anneau de cheville en
bronze. 2: Bracelet en bronze.
3: Bracelet en fer avec tissu
conservé. 1-2: ech. 1:2; 3:
ech. 2:1.
Grab 3. 1: Beinring aus Bronze;
2: Armring aus Bronze; 3: Eisen-
armring mit Textilresten.
Tomba 3. 1: anello da caviglia di
bronzo; 2: braccialetto di bronzo;
3: braccialetto di ferro con resti di
tessuto.



Les tibias conservés permettent de reconnaître un jeune individu âgé d'une douzaine d'années.

Tombe 5 (fig. 9)

Orienté NE/SW, le corps était en position de décubitus dorsal, main droite repliée sur le ventre, main gauche posée sur le bassin et tête légèrement tournée vers la droite. La conservation des os est remarquable puisque toutes les vertèbres étaient encore en place et qu'une partie du sternum était préservée. La fosse, subrectangulaire, a une dimension de 220 x 70 cm.

Le mobilier archéologique comprenait cinq fibules et deux anneaux de chevilles (fig. 10). La première fibule, entière, à arc lisse comprend un pied orné d'un cabochon in-

crusté de verre de couleur rouge et un ressort à six spires et corde externe (fig. 10,1). La deuxième, un exemplaire fragmenté en bronze, présente un arc plano-convexe élargi au sommet, de forme ovalaire, orné de motifs géométriques gravés (fibule de type Dux) et possède quatre spires et une corde interne (fig. 10,2). La troisième fibule n'est conservée qu'au niveau du cabochon formé d'un disque plat en fer et d'une partie sommitale en bronze, entre lesquels a été insérée une pièce en verre de couleur rouge (fig. 10,3).

La quatrième se résume à un ressort en fer à deux spires sur lequel est resté collé un fragment de tissu. Quant à la dernière, en bronze, elle n'est conservée qu'au niveau du ressort (trois spires conservées sur le côté gauche) et de l'ardillon.

Un fragment d'ardillon isolé en bronze ne permet pas de préciser s'il s'agit d'une sixième fibule ou s'il appartient à l'une des pièces déjà décrites.

Les deux anneaux de cheville tubulaires en bronze, ornés de groupes de côtes obliques et opposées, munis d'un fermoir à manchon (fig. 10,4), avaient passablement souffert mais contenaient encore, pour certains fragments dispersés autour des tibias, un noyau de bois. On peut penser que les parures ont été abîmées par les galeries de souris que nous avons pu repérer au cours du dégagement du squelette.

On remarquera que les anneaux des tombes 3 et 5 sont parfaitement identiques et semblent avoir été faits de la même main, par le même artisan.

Cette sépulture est attribuée à une femme de 47 ans environ, mesurant 161 cm.

Tombe 6

La sépulture se trouvait juste en bordure de la tranchée qui avait détruit la tombe 1. La fosse creusée pour enterrer le corps, orientée NE/SW, était bien visible à la surface du sol, grâce à un contraste de couleur bien marqué entre les sédiments sableux naturels très fins et durs, de couleur jaune-beige, et son remplissage composé de limon brun. Cette fosse, subrectangulaire, de 140 x 80 cm, a été détruite à son extrémité Est par la pelle mécanique (fig. 11). Le squelette n'est conservé qu'au niveau des membres inférieurs; la conservation de ces seuls ossements est probablement due à la proximité des deux anneaux de chevilles qui sont eux en excellent état de conservation (fig. 12). On sait en effet que le contact métal/matière organique est favorable à la conservation; on le constate dans le cas présent, mais également pour le textile préservé sur le fragment de bracelet en fer de la tombe 3 et sur la fibule en fer de la tombe 5.

Le mobilier archéologique (fig. 13) comprend une fibule entière en parfait état de conservation, à pied replié symbolisant la tête d'un oiseau et arc étroit orné de petits losanges en creux, ainsi que deux anneaux de chevilles tubulaires côtelés en bronze portant de fines lignes incisées croisées sur les parties latérales du fermoir à manchon. Bien que les os de la partie supérieure du corps n'aient pas été préservés (il s'agit d'un problème de conservation dû aux sédiments et non à une destruction due aux machines de chantier), on peut estimer, d'après la position de la fibule, que celle-ci était placée sur l'épaule ou sur

la poitrine du défunt. Ces deux anneaux, remarquablement bien conservés, étaient disposés sur le côté gauche du tibia gauche.

Les nombreuses empreintes observables sur les parois de la fosse sont interprétées comme coups de pioches (fig. 14). Ces traces, bien conservées sur une hauteur de 20 cm, sont également visibles sur les parois de la tombe 7; elles permettent de connaître le type d'outil qui a été utilisé pour creuser les fosses d'inhumation.

Le squelette est celui d'un enfant âgé de 6 ans environ.

Tombe 7 (fig. 15)

La sépulture fut immédiatement repérée lors du décapage grâce aux contours très nets de la fosse et à sa coloration foncée et contrastée. De forme subrectangulaire

et orientée NE/SW, elle mesurait 165 x 70 cm. Au second décapage apparut une partie du crâne et la première vertèbre cervicale. Bien que la fosse ait été soigneusement et systématiquement vidée, en prenant toutes les précautions d'usage, aucun autre élément du squelette ne fut retrouvé. L'absence des ossements, mis à part la calotte crânienne et une vertèbre, ne peut s'expliquer par un phénomène de non conservation de la matière osseuse à cet endroit, car les sédiments sont parfaitement identiques sur l'ensemble de la parcelle fouillée. On doit donc admettre que seule la tête du défunt a été inhumée et que cet acte devait vraisemblablement être lié à un rituel funéraire particulier.

La sépulture ne contenait aucun mobilier. Elle est attribuée à un nourrisson d'environ 9 mois.



fig. 9
Tombe 5. Femme de 25 à 35 ans.
Taille 162 cm.
Grab 5: Frau, 25-35 Jahre alt.
Tomba 5 con scheletro di una
donna di 25-35 anni.

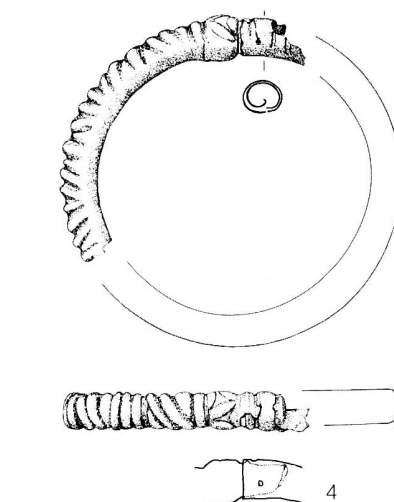
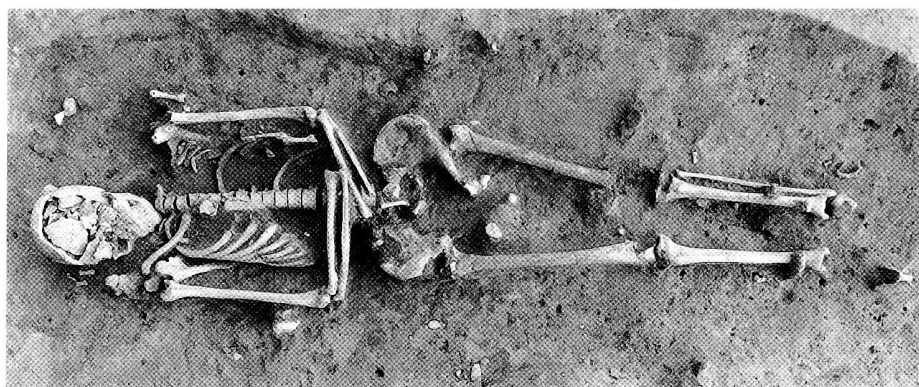


fig. 10
Tombe 5. 1-3: Fibules. 4: Anneau.
Bronze; éch. 1:2.
Grab 5. Fibeln und Ringe aus
Bronze.
Tomba 5. Fibule e anelli di bronzo.

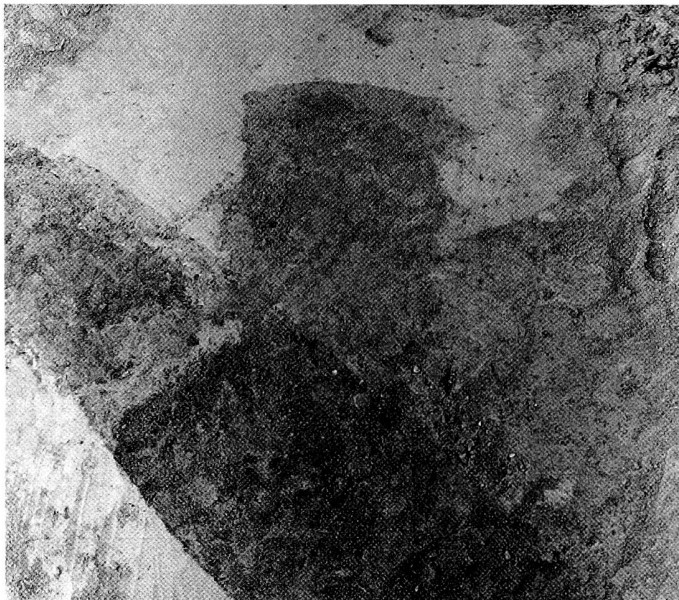


fig. 11
Tombe 6. Apparition de la fosse de la sépulture 6, dont l'extrémité a été détruite par la pose d'une canalisation.
Die Grabgrube von Grab 6 während der Ausgrabung. Das Grab wurde durch eine Kanalisation gestört.
Tombe 6. Fossa tombale distrutta su un lato da una canalizzazione



fig. 12
Tombe 6. Ossements des membres inférieurs et anneaux de chevilles en bronze.
Reste des Skeletts aus Grab 6 mit Beinringen aus Bronze.
Tombe 6. Parte inferiore dello scheletro con anelli da caviglia di bronzo.

fig. 13
Tombe 6. 1: Fibule. 2-3: Anneaux de chevilles. Bronze; ech. 1:2.
Grab 6. Beinringe und Fibel aus Bronze.
Tombe 6. Anelli da caviglia e fibula di bronzo.

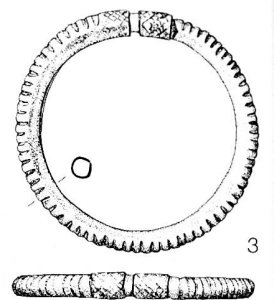
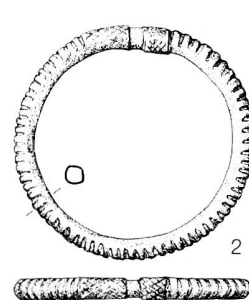
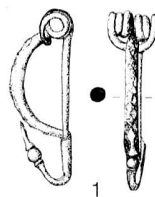


fig. 14
Détail des traces de coups de «pioches» protohistoriques laissés sur les parois de la fosse lors du creusement de la tombe 6.
Gut sichtbar sind die latènezeitlichen Pickelspuren, welche bei Ausheben der Grabgrube entstanden sein müssen.
Tombe 6. Impronte lasciate dal piccone al momento dello scavo della fossa tombale in epoca protostorica.

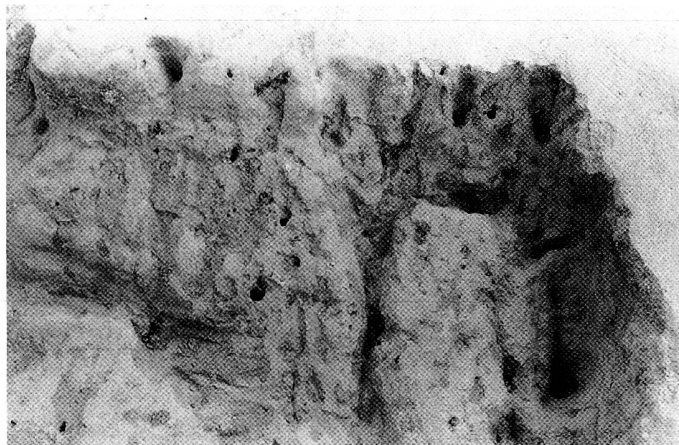


fig. 15
Tombe 7. Crâne d'un nourrisson de 9 mois environ.
Grab 7 mit dem Schädel eines Säuglings von etwa 9 Monaten.
Tombe 7. Cranio di un lattante di ca. nove mesi.



Conclusions

Aspect anthropologique

La nécropole comprend trois adultes (un homme et deux femmes), un adolescent, deux enfants et un nourrisson⁴. L'homme de la tombe 2 a été mortellement blessé à la tête: l'étude du squelette indique qu'il a reçu un violent coup à l'arrière du crâne. Nous ignorons les causes du décès des cinq autres individus découverts. Dans le cas du nourrisson de la tombe 7, il semble bien qu'il s'agit d'une inhumation liée à un rituel, puisque seule la tête a dû être déposée dans la fosse. Plusieurs cas de manipulations de squelettes, notamment des »tombes à crânes repris«, ont été signalées en Champagne par exemple, pour la même période⁵. Les squelettes étudiés ne montrent pas de traits familiaux caractéristiques. Les données métriques mettent en évidence une grande variabilité qui n'indique pas des liens de parenté bien marqués. Les données non métriques vont dans le même sens. Toutefois, sur la base de la teneur en fluor contenue dans les dents, on peut penser que les trois adultes ont grandi et vécu au même endroit.

La nourriture de base de cette population, si l'on se réfère aux analyses effectuées sur les ossements, est à la fois carnée et végétale, avec cependant une prédominance végétarienne.

Aspect archéologique

Les squelettes étaient orientés NE/SW, à l'exception de celui de la tombe 4, orienté SSW/NNE. Nous ne connaissons pas l'orientation de la tombe 1, détruite par les travaux de construction. Le plan de répartition de l'ensemble des sépultures est assez homogène; la distance entre chacune d'elle varie entre 3 et 6 m.

L'aménagement d'un cimetière sur une pente et le mode d'ensevelissement en fosse, en position de décubitus dorsal, sont caractéristiques pour l'époque de La Tène. L'ensemble des objets de parures découverts permet d'attribuer la nécropole à la fin de LT B1 ou à la phase de transition LT B1-B2, soit au IV^e siècle av.J.-C.⁶. Les sept tombes présentent une homogénéité évidente: remplissage sédimentaire des fosses et position stratigraphique des squelettes identiques (fig. 16), mobilier archéologique attribué à une phase chronologique courte pour l'ensemble des sépultures. La seule tombe masculine clairement identifiée contenait une grande fibule

en fer, alors que les tombes féminines disposaient de fibules et d'anneaux de chevilles en bronze. Cette répartition du mobilier est typique des sépultures laténiennes.

Il est difficile de savoir si les sept sépultures explorées dans le cadre de ce sauvetage constituent la totalité de la nécropole ou non. D'après les observations effectuées pendant et après la fouille, il semble qu'il s'agissait effectivement d'un ensemble restreint. Aucune des nombreuses coupes stratigraphiques nettoyées à proximité des vestiges n'a permis d'attester une extension de la nécropole. La surveillance, par le Service archéologique, des travaux d'excavation des villas construites dans le même quartier, à proximité immédiate de la zone fouillée, n'a pas révélé le moindre indice. On peut espérer ainsi que la totalité des tombes a pu être explorée. Si certaines ont pu nous échapper, leur nombre serait dans ce cas très limité. Toutefois, la présence d'une ou deux sépultures supplémentaires situées sur le haut de la pente, à quelques mètres en amont des tombes 3 et 5, à l'emplacement du jardin du bâtiment construit dans les années 1950, n'est pas exclue, mais aucune vérification ne peut être entreprise pour l'instant.

Cette découverte complète celles qui ont déjà été faites dans la région. En effet, la nécropole de Chiètres n'est située qu'à 4 km à vol d'oiseau de celle de Gempenach⁷, datée de LT B et C, et à 6 km de celle de Murten/Löwenberg (tumulus Ha D-LT A)⁸. De plus, les vestiges mis au jour sur le Mont Vully⁹, situé à moins de 9 km de Chiètres, et le long de la Broye dans le cadre de la 2^e Correction des Eaux du Jura¹⁰, ainsi que les nombreuses trouvailles isolées effectuées ces dernières années dans les environs¹¹ montrent, une fois de plus, que la région des Trois Lacs a

connu une occupation celtique particulièrement riche et importante pour la compréhension du développement de cette époque sur le Plateau suisse.

Suite à cette présentation d'une nouvelle nécropole laténienne dans le canton de Fribourg, il conviendrait maintenant d'effectuer une étude comparative plus poussée que nous n'avons pu développer ici. Nous pensons plus particulièrement aux nécropoles de Saint-Sulpice/En Pétolayres VD, Münsingen BE ou Andelfingen ZH, qui présentent du mobilier tout à fait comparable à celui de Chiètres.

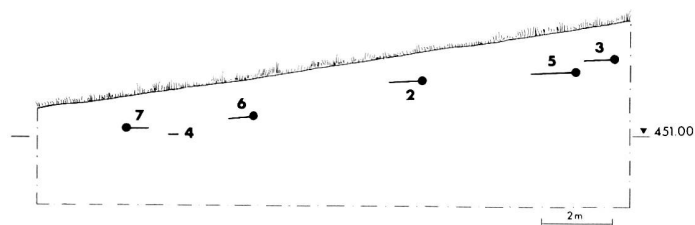
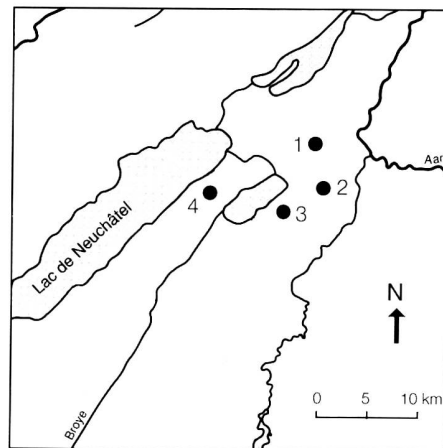


fig. 16
Coupe stratigraphique montrant la position des sept inhumations.
Lage der Bestattungen im Profil.
Sezione stratigrafica con la posizione delle sette inumazioni.

fig. 17
Carte avec les sites mentionnés.
1: Kerzers; 2: Gempenach;
3: Murten; 4: Mont Vully.
Die im Text erwähnten Fundstellen.
Carta dei siti menzionati nel testo.



- ¹ Nous remercions l'entreprise Antoniotti et plus particulièrement son contremaître M. Pfister de nous avoir signalé la présence de vestiges archéologiques à la Vannerstrasse, ainsi que notre collègue Serge Menoud pour son intervention rapide et efficace qui a permis la sauvegarde du site.
- ² Cette destruction n'eut pas que des conséquences négatives puisque le Service archéologique cantonal de Fribourg, rapidement informé de la découverte, fit arrêter les travaux dans ce secteur afin de fouiller la zone encore intacte entre les deux villas en cours de construction.
- ³ Détermination réalisée par Werner Schoch, Adliswil.
- ⁴ Un rapport anthropologique détaillé a été remis au Service archéologique cantonal par Bruno Kaufmann, Aesch. L'étude complète, signée B. Kaufmann et C. Hillenbrand-Unmüssig sera publiée ultérieurement.
- ⁵ J.-G. Rozoy, *Les Celtes en Champagne* (Charleville 1987).
- ⁶ G. Kaenel et F. Müller, *L'âge du fer sur le Plateau suisse et au pied du Jura*. Chronologie. *Antiqua* 15 (Bâle 1986) 91-95 et 153-168; G. Kaenel, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale*. CAR 50 (Lausanne 1990).
- ⁷ G. Kaenel et S. Favre, *La nécropole de Gempenach/Champagny* (district du Lac, FR). Les fouilles de 1979. *ASSPA* 66, 1983, 189-213.
- ⁸ J.-L. Boisaubert et M. Bouyer, RN-1, *Archéologie. Rapports de fouilles 1979-1982*. Archéologie fribourgeoise (Fribourg 1984); H. Schwab, Ein späthallstatt- bis frühlatènezeitlicher Bestattungsplatz in Murten-Löwenberg (Kt. Freiburg). *Arch. Korrb.* 14, 1984, 71-79.
- ⁹ G. Kaenel et Ph. Curdy, *L'oppidum du Mont Vully*. Guides archéologiques de la Suisse 22 (Bâle 1988).
- ¹⁰ H. Schwab, *Le passé du Seeland sous un jour nouveau. Découvertes et fouilles archéologiques au cours de la 2e correction des eaux du Jura* (Fribourg 1973); H. Schwab, *Archéologie de la 2e correction des eaux du Jura*. Vol. 1: *Les Celtes sur la Broye et la Thielle*. Archéologie fribourgeoise 5 (Fribourg 1990).
- ¹¹ H. Schwab, *Les débuts de l'Homme*. In: *Histoire du canton de Fribourg* (Fribourg 1983) 16-55; Kaenel (note 6).

D. Ramseyer
Service archéologique cantonal
Planche-Supérieur 13
1700 Fribourg

Die latènezeitliche Nekropole von Kerzers FR

In Kerzers fand sich mitten in der Bauzone eines Villenquartiers ein kleiner Friedhof mit sieben Gräbern der Stufe LT B1-B2. Es handelt sich bei den Verstorbenen um zwei Frauen, einen Mann (getötet durch einen Schlag auf den Hinterkopf), eine Jugendliche, zwei Kinder und einen Säugling, von dem allerdings nur der Kopf gefunden wurde. Vermutlich liegt beim letzten Fall eine rituelle Teilbestattung vor.

Die beiden Frauen und die Jugendliche trugen Beinringe und Fibeln aus Bronze, der Mann eine Eisenfibel. Das Fundmaterial ist typisch für das 4. Jahrhundert v. Chr. und vergleichbar mit den Funden aus St. Sulpice VD, Münsingen BE oder Andelfingen ZH.

In der Umgebung, in einem Umkreis von etwa 6 km, finden sich weitere latènezeitliche Gräber in Gempenach und Murten, sowie eine Siedlung (Oppidum) auf dem Mont Vully. Auch entlang der Broye liegen mehrere Fundstellen dieser Epoche.

La necropoli celtica di Kerzers FR

In occasione della costruzione di un quartiere di villette a Kerzers è stata rinvenuta una necropoli di sette tombe del periodo La Tène B1-B2, con gli scheletri di un uomo, due donne, un adolescente, due bambini e un lattante. A quanto sembra, l'uomo venne ucciso da un colpo inferto sulla parte posteriore del cranio, mentre la tomba del lattante va forse interpretata come deposizione rituale, in quanto è stato seppellito unicamente il cranio. Per quanto riguarda i corredi, la tomba maschile conteneva una fibula di ferro, mentre quelle femminili e quella dell'adolescente contenevano degli anelli da caviglia e delle fibule di bronzo. Gli oggetti, caratteristici del IV secolo a.C., trovano ottimi paralleli nelle necropoli di St. Sulpice, En Pétoleyres VD, Münsingen BE e Andelfingen ZH. La regione di Kerzers è particolarmente ricca di tracce celtiche: nel raggio di 6 km si trovano non solo le necropoli di Gempenach, Murten, Löwenberg e Kerzers, ma anche l'oppidum del Mont Vully e numerosi rinvenimenti di rilievo sul corso del fiume Broye.

R.J.